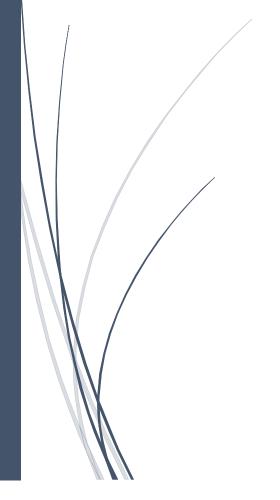
[Date]

Histoire de la création de l'AHPNE (2007-2009)

Documents d'archive





SOMMAIRE

- Page 2. Note d'intention du 12 juillet 2007
- Page 5. Compte rendu de la réunion du 12 juillet 2007
- Page 7. Compte rendu de la réunion du 24 janvier 2008. Annexe : Le recours aux sources orales dans les recherches sur l'histoire de la protection de la nature Isabelle MAUZ (P. 9)
- Page 14. Compte rendu de la réunion du 17 avril 2008
- Page 16. Compte rendu de la réunion du 28 mai 2008 avec annexes :
 - Fiche quels liens avec le monde de la recherche ? (P. 19)
 - Fiche Liens avec le Comité d'Histoire du MEEDDAT (P. 20)
 - Fiche dictionnaire (p. 21)
 - Fiche Entretiens de Sceaux (P. 23)
 - Fiche Liste de personnes à interviewer (P. 24)
 - Fiche Échanges trimestriels ou les mini-entretiens de Sceaux (P. 26)
 - Fiche Archives P. Cavalié (Power Point non inclus)
 - Fiche mail Roger Cans (P. 26)
 - Fiche hypothèse création d'une association (P. 27)
- Page 29. Lettre d'invitation à l'assemblée générale constitutive du 16 octobre 2008
- Page 31. Projet de statuts
- Page 36. Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive
- Page 39. Programme d'activités

Note d'intention du 11-12 juillet 2007

Jérôme Fromageau et moi avons eu l'idée de cette réunion lors d'une séance de travail commune que nous consacrions à la publication des actes des journées consacrées au trentième anniversaire de la loi de 1976 sur la protection de la nature.

En marge de ce travail, nos libres réflexions nous ont amené à échanger sur nos centres d'intérêt respectifs dans les champs de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement et à nous demander si d'autres collègues et connaissances avaient une appétence, une curiosité, voire une passion pour cette histoire.

Cette histoire est celle des hommes et des femmes qui l'ont faite. Elle s'inscrit dans des courants de pensée, des moments, des enjeux, des attentes de la société, des événements, des catastrophes. Elle se forge dans des mouvements associatifs, des institutions scientifiques, des organisations publiques et privées. Elle devient une politique publique de l'Etat. Elle infiltre les autres politiques publiques. Elle gagne les partis politiques et les médias. Elle est sujet de débat dans les institutions internationales. Elle interroge désormais l'avenir de la planète et des hommes qui la peuplent.

Bien que ses fondements soient anciens, elle prend son essor après la seconde guerre mondiale dans les pays développés et se développe surtout à partir des années 70 avec la création de ministères de l'environnement dans de nombreux pays, dont la France, en 1971.

C'est dire que c'est déjà une longue histoire mais c'est une histoire encore jeune, contemporaine, dont nombre des acteurs et témoins sont encore heureusement très largement présents parmi nous. Et ceux qui malheureusement ont disparu, ont souvent laissé des témoignages, des fonds documentaires.

Mais, sans doute parce qu'elle est encore jeune, cette histoire est peu connue, peu étudiée, peu enseignée, et donc, peu transmise ; sans doute parce que ce n'est pas encore, ou trop rarement, un sujet d'étude pour les historiens.

Pourtant, ne faut-il pas mettre au compte d'une « passion historique », l'apparition en France, depuis une vingtaine d'années, de nombreux et très variés « comités d'histoire » dans des secteurs aussi différents que ceux des ministères (culture, travail, équipement, affaires sociales, ...) et des institutions (BnF, ...), des entreprises (Saint-Gobain, Poste et Télécom, RATP, ...), des régions (Lorraine, ...), des secteurs d'activité et des professions (sécurité sociale, notariat, sidérurgie, ...), des thématiques (radiodiffusion, seconde guerre mondiale, ...). Un guide de ces comités a été publié en 1999 avec une quarantaine de références. Il existerait même un club des comités d'histoire!

Dans notre domaine, sous bénéfice d'inventaire, peu d'initiatives de cet ordre semblent exister. On peut signaler quelques institutions de ce type qui sont connues de nous : le groupe d'histoire des forêts, le groupe d'histoire des parcs naturels régionaux, celui des zones humides aussi, mémoire de l'environnement, La plus généraliste est sans doute la société européenne pour l'histoire de l'environnement, d'origine anglo-saxonne (ESEH). Elle est néanmoins présidée en ce moment par une

française, Mme Geneviève Massard-Guilbaud de l'EHESS et son représentant pour la France est Stéphane Frioux de Lyon 2.

A côté de ces initiatives collectives, il existe un certain nombre de travaux d'auteurs indépendants et de chercheurs spécialisés. Citons parmi eux, à titre d'illustration, ceux du regretté Emile Leynaud, sur la naissance des parcs nationaux, précurseur en la matière, d'Anne Cadoret sur l'histoire de la nature et de l'environnement, de Pierre Merveilleux du Vignaux sur l'histoire de la création des parcs nationaux, d'Adel Selmi (INRA) sur la préhistoire des parcs et réserves, d'Isabelle Mauz (CEMAGREF), sur l'histoire du parc national de la Vanoise et des réserves naturelles de Haute-Savoie, de Raphaël Larrère (INRA) sur l'histoire de la protection de la nature et des risques collectifs, de Jérôme Fromageau, notamment, sur la genèse du droit de l'environnement, co-initiateur de cette réflexion et bien sûr, aussi, de Florian Charvolin (Cresal/CNRS St. Etienne) sur l'invention de l'environnement en France, qui sera parmi nous le 12 juillet.

Il me plaît aussi de mentionner des travaux plus modestes et plus personnels de certains d'entre nous, tels ceux d'Eric Binet qui a réalisé en 2006, pour les besoins de ses cours, une chronologie de l'environnement et du développement durable ; de moi-même en 1992 puis en 2000, avec l'établissement d'une chronique de la protection de la nature, des sites et paysages, en France et dans le monde, pour mon bon plaisir et celui du CNPN, d'abord, et ensuite pour celui des lecteurs de la revue de Réserves Naturelles de France, sur les sollicitations de son regretté directeur d'alors, Jean Roland.

Mais ces monographies et celles qui ne sont pas citées, que leur(s) auteur(s) m'en excusent, et qui pourraient s'y rattacher, restent, de notre point de vue, encore isolées, trop peu nombreuses et insuffisamment diversifiées dans un champ, pourtant immense.

Le constat que nous faisons, Jérôme et moi, à moins que nous nous trompions, est que trop peu d'efforts sont faits et trop peu d'actions sont conduites pour mettre au jour cette histoire, l'interroger, la discuter et la transmettre à ceux qui, notamment, sont dans l'action ou aux responsabilités et qui en écrivent de nouvelles pages, ignorant parfois les pages précédentes écrites par d'autres ou leurs prédécesseurs.

Saluons, cependant, l'effort réalisé par la mission des archives du MEDAD/environnement qui s'emploie, depuis 1997, à conserver et à archiver la mémoire de ce « jeune » ministère et certains de ses partenaires au centre national des archives contemporaines de Fontainebleau et à la rendre accessible à tout un chacun. Ainsi, une partie importante des matériaux qui sont, ou seront nécessaires à l'étude de cette histoire, sont progressivement rassemblés, classés et préservés.

Et c'est là que notre initiative, sous réserve qu'elle ait un véritable sens, qu'elle réponde à un besoin, ou qu'elle l'anticipe, pourrait prendre le relais. Il s'agirait de donner une forte impulsion à l'étude et à la transmission de cette histoire de la protection de la nature, des sites, paysages et de l'environnement, plus généralement. Cela pourrait se faire au travers d'une structure ad hoc qui se chargerait de définir, de conduire et de promouvoir cette action, en relation étroite, ou en partenariat avec, bien sûr, le MEDAD/environnement mais aussi avec tous les autres acteurs de cette histoire (associations, institutions scientifiques, établissements publics, services déconcentrés de l'Etat, collectivités locales,

entreprises, média, etc.) et sans oublier les historiens eux-mêmes, encore peu mobilisé sur ce domaine !

Cette structure pourrait être, bien que cela ne soit pas très original, une <u>association</u> de personnes intéressées par cette matière et motivés par cet objectif. Comme je le rappelais ci-dessus, de nombreux acteurs de cette histoire, largement contemporaine, sont encore là, potentiellement disponibles, soit à leur poste, soit dégagés de responsabilités professionnelles, à la retraite, comme le deviendront les générations du « papy boom » dans les années qui viennent. C'est sans doute le bon moment pour constituer un réseau diversifié de membres à partir de ce gisement existant. Mais une autre formule pourrait être, à l'instar de ce qui existe ailleurs, de faire créer officiellement, auprès du ministère, un comité d'histoire ...

M'en tenant, dans ce papier préliminaire, à la solution d'une association (plus souple, plus rapide à créer et à mettre en place, plus indépendante aussi,...), celle-ci pourrait inscrire dans ses statuts les objectifs suivants, donnés ici à titre indicatif :

- § rassembler et faire connaître les travaux existants en France et à l'étranger, sur l'histoire de la protection de la nature, des sites, des paysages, de l'écologie, de l'environnement et du développement durable et encourager de nouveaux travaux sur ces mêmes items ;
- § SUSCITET des recherches, des études, des études bibliographiques et des guides de sources et fonds documentaires, les publier et assurer leur promotion et leur accès auprès du public ;
- § organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations dans ce domaine ;
- § promouvoir et aider à la coordination des efforts des institutions et personnes qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ;
- § favoriser le rassemblement, le classement et la conservation des documents et des matériaux utiles à cette histoire ;
- § nouer et entretenir avec des institutions publiques et privées, des associations, y compris étrangères qui poursuivent des objectifs semblables, des relations visant à développer des synergies dans ce domaine.

A terme, l'un des supports de l'action de l'association pourrait être la création d'un site portail internet.

Henri Jaffeux

11-12 juillet 2007

Compte rendu de la réunion du 12 juillet 2007

Participants : voir liste ci-jointe

Cette réunion se tenait à l'initiative d'Henri Jaffeux et de Jérôme Fromageau. Elle avait pour objet de discuter et de tester auprès d'un petit cercle de personnes *a priori* intéressées, l'idée de lancer une initiative en faveur de l'étude et de la transmission de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement.

Après un tour de table où chacun s'est présenté et a fait part de son intérêt, trois questions ont permis d'organiser la discussion :

- la pertinence de l'idée ;
- le champ d'intervention;
- les prochaines échéances.

S'agissant de l'idée, celle-ci est jugée tout à fait opportune et nécessaire pour au moins deux raisons essentielles :

- les questions environnementales s'inscrivent désormais dans des enjeux cruciaux de société (globalisation, liens santé-économie-environnement-biodiversité-climatrisques naturels et technologiques) qui appellent une plus grande implication citovenne :
- la mémoire doit être mobilisée pour alimenter les débats d'aujourd'hui et contribuer à la réflexion sur les politiques futures et l'évolution du droit de l'environnement.

Le consensus s'est fait pour considérer que le champ d'intervention devrait couvrir non seulement l'approche institutionnelle (administrations dédiées, établissements publics, organes consultatifs, collectivités locales) le monde scientifique et associatif, associations, les fondations, le mécénat, les organisations socioprofessionnelles, le monde politique etc. mais aussi le cadre juridique, les pratiques et les dynamiques sociales (jeu des acteurs) et les résultats.

Sur la question du statut du groupe, il a été convenu de le laisser fonctionner, pour l'instant, de manière informelle.

Au titre des premiers travaux à lancer, le groupe a convenu d'organiser un atelier à l'automne qu'il consacrera à l'identification des principales sources documentaires, à leur accessibilité, à leur conservation et à leur exploitation. Cet atelier se tiendra le <u>23 novembre matin</u> (9h30-13h) à l'université Paris-Sud (salle Jean Gaudemet), 54, bd Desgranges à Sceaux (M° Robinson, RER B).

Cet atelier sera préparé par un petit groupe composé de Jérôme Fromageau, Florian Charvolin, Roger Cans et Henri Jaffeux. Il s'adjoindra les services d'un archiviste professionnelle. Il se réunira à cet effet le 24 octobre au MEDAD (salle 22-14) à 9h30.

A la suite de l'atelier, le groupe se réunira à Sceaux au format du 12 juillet pour préparer son futur programme d'activités.

Eric BINET	IGE	93, rue de la Bastille 44000 - Nantes	eric-binet@orange.fr
Chantal CANS	Uté du Maine	6, rue de l'Eglise 72510 - St. Jean de la Motte	cans@wanadoo.fr
Roger CANS	Journaliste et auteur	6, rue de l'Eglise 72510 - St. Jean de la Motte	roger.cans@orange.fr
Florian CHARVOLIN	Chercheur CNRS	Modys-Cresal 6, rue Basse des Rives – 42023 – St- Etienne cedex 2	florian.charvolin@univ-st- etienne.fr
Patric CHOUZENOUX	Notaire	1, impasse des Pins, Béchade 24570 Condat-sur- Vézère	patric.chouzenoux@wanadoo.fr
Jérôme FROMAGEAU	Uté Paris 11	Faculté Jean Monnet. 54, bd Desgranges. 92331 - Sceaux	jerome.fromageau@u-psud.fr
Henri JAFFEUX	MEDAD/DNP	20, av. de Ségur 75007- Paris	henri.jaffeux@ecologie.gouv.fr
Thierry LAVOUX	IGE	20, av. De Ségur 75007- Paris	thierry.lavoux@ecologie.gouv.fr
Daniel MALENGREAU	Féd. cons. botaniques nationaux	Vievaurenez 29470 Plougastel- Dhoulas	d.malengreau@wanadoo.fr

Excusés mais participeront à nos prochains travaux et rendez-vous : Jean Pierre RAFFIN, Raphaël LARRERE, Elisabeth CLAVEL

Groupe d'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (GHPNE)

Compte rendu de la réunion du 24 janvier 2008

Sceaux (faculté Jean-MONNET)

Jérôme Fromageau accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à l'université de Paris 11. Il indique que c'est un établissement pluridisciplinaire qui propose un Master environnement lui-même pluridisciplinaire. Il s'inscrit dans une longue tradition de recherche et d'enseignement dans ce domaine (en médecine, pharmacie, physique, chimie, biologie, science de la terre et sciences du vivant, droit, économie et gestion).

Il rappelle les activités de la SFDE en ce qui concerne l'histoire du droit de l'environnement. Plusieurs colloques et séminaires ont été organisés sur cette thématique, le plus souvent à l'Université Paris 11, dont un colloque qui a donné lieu à publication dans la collection Droit du patrimoine Culturel et Naturel : « Genèse du droit de l'environnement » dont les actes ont été publiés en deux volumes.

La SFDE s'associe à notre initiative ainsi que le Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel et naturel. (CNRS-CECOJI – Université Paris 11°).

Henri Jaffeux présente le cadre de cette initiative – non institutionnelle - prise avec Jérôme et un petit groupe de personnes, l'été 2007 et les motivations qui la sous-tendent. L'idée directrice est de constituer un réseau de personnes venant d'horizons variés dont l'expérience professionnelle ou militante ou toute autre pourra être mobilisée en faveur de l'étude et de la transmission de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement. D'une part, les questions environnementales s'inscrivent désormais dans des enjeux cruciaux de société et ceux-ci appellent une plus grande implication citoyenne. D'autre part, la mémoire, tout particulièrement celle de celles et ceux qui ont été les acteurs de cette histoire à un moment ou à un autre de leur vie, quel que soit leur domaine activité et de compétence pourrait être utilement mise à contribution pour alimenter les débats d'aujourd'hui et contribuer à la réflexion sur les politiques futures et l'évolution du droit de l'environnement.

Il précise que le champ d'intervention du GHPNE devrait couvrir potentiellement, non seulement l'approche institutionnelle (administrations dédiées, établissements publics, organes consultatifs, collectivités locales) mais aussi le monde scientifique et associatif, les fondations, le mécénat, les organisations socioprofessionnelles, le monde politique, la presse et l'audiovisuel, ... mais aussi le cadre juridique, les pratiques et les dynamiques sociales et les résultats.

Pour lui, c'est déjà une longue histoire mais c'est une histoire encore jeune, essentiellement contemporaine, dont nombre des acteurs et témoins sont encore heureusement en vie mais déjà souvent retirés de la vie professionnelle ou associative. Et ce mouvement va s'amplifier avec l'arrivée à la retraite de la génération du "papy boom". Il serait donc judicieux, notamment, de recueillir leur témoignage oral quand il est encore temps.

D'autre part, ceux qui, malheureusement, ont disparu, ont quelquefois laissé des témoignages écrits voire des fonds documentaires variés et précieux qu'il serait utile d'identifier pour pouvoir discuter de leur sauvegarde et de leur exploitation avec leur détenteur.

Pour Henri Jaffeux, peut-être parce qu'elle est encore jeune et que peu de personnes ressentent l'intérêt, voire la nécessité de l'interroger au regard des politiques qui sont suivies aujourd'hui et des questions qui restent à résoudre, cette histoire est trop peu connue car elle est peu étudiée et peu écrite, pas enseignée, et donc, peu transmise. Sans doute aussi parce que ce n'est pas encore, ou trop rarement, un sujet d'étude pour les historiens et chercheurs. Mais pour lui, il ne s'agit pas d'engager des réflexions nostalgiques ou passéistes pour faire simplement un exercice de mémoire. Il semblerait même que faire appel à cette histoire, de la sortir de l'oubli dans lequel elle s'enfonce déjà soit une nécessité aujourd'hui, plus qu'hier, visà-vis, en particulier, d'une opinion publique et d'élus que l'on dit désormais plus sensibles aux questions environnementales et qui semblent quelquefois les découvrir, en faire des sujets neufs alors que beaucoup de ceux-ci ont de "l'épaisseur historique" derrière eux mais méconnue.

Si nous sommes d'accord sur les justifications de départ et l'objectif d'arrivée, la question pour notre réseau en cours de constitution, dont la réunion d'aujourd'hui est une première expression, est de savoir comment procéder, par quel bout engager le chantier, en synergie d'ailleurs avec d'autres initiatives lorsqu'elles existent ?

Il conclut en citant l'idée qui était sortie de la réunion constitutive de l'été dernier, à savoir, lancer une réflexion sur les sources documentaires historiques, leur identification, leur conservation et leur exploitation, notamment au profit d'historiens et de chercheurs qui voudraient engager ou poursuivre des travaux sur cette histoire.

Suite à ces deux introductions liminaires, chacun s'est présenté (voir liste des participants) en relatant brièvement son parcours et en donnant les raisons de sa présence aujourd'hui.

Il ressort du tour de table que les personnes présentes constituent déjà un réseau diversifié d'expériences, d'engagements antérieurs, de sources potentielles d'information, de témoignages et qu'elles sont intéressées à soutenir et à accompagner la démarche et à y contribuer, dans la mesure de leurs moyens et de leur disponibilité. Il faut aussi ajouter la présence remarquée de plusieurs jeunes chercheurs, ce qui est un signe encourageant pour les initiateurs de cette entreprise.

Après ce premier échange de vues, on revient à l'origine première de cette réunion élargie, à savoir, l'engagement d'une réflexion sur les sources documentaires et d'information. Pour introduire cette question, les organisateurs ont fait intervenir deux personnes : d'une part, Isabelle MAUZ, chercheur au CEMAGREF qui a elle-même recueilli des témoignages oraux d'acteurs de la création du parc national de la Vanoise et de la création des réserves naturelles de Haute-Savoie et qui fera part de son expérience dans ce domaine, d'autre part de Patrick CAVALIE, archiviste au MEDAD qui dressera la situation des archives au ministère.

Intervention de Patrick CAVALIE (voir le résumé de son intervention en annexe)

On retiendra que le travail d'archivage réalisé au ministère depuis quelques années est déjà considérable. Cela représentera à terme 800m de linéaire au centre des archives contemporaines de Fontainebleau avec le fond Serge Antoine dont le traitement est en cours d'achèvement. Les derniers fonds réceptionnés sont constitués par le dossier de la Charte de l'environnement et les enregistrements du Grenelle de l'environnement. D'ici la fin de l'année toutes les archives « papier » du ministère auront été traitées. Tous les répertoires sont

accessibles par internet mais les documents ne sont pas numérisés. Ils sont consultables à Fontainebleau. Il a été évoqué l'important fond de Roland DE MILLER.

<u>Intervention d'Isabelle MAUZ (voir son intervention complète en annexe)</u>

La discussion qui a suivi a montré combien il est important de recueillir ce type de témoignage d'acteurs clef pour nourrir les travaux des historiens. A noter qu'un autre intérêt de ces entretiens est de favoriser l'accès aux sources écrites privées. Mais Isabelle MAUZ a exposé les difficultés de l'exercice, notamment dans le relationnel avec les témoins et l'exploitation des informations recueillies. Elle a aussi insisté sur la fragilité des témoignages et la nécessité de croiser et de diversifier les sources. Voir à ce sujet un numéro spécial des *Cahiers de l'histoire du temps présent* sur internet : « la bouche de la vérité ».

Philippe SAINT MARC a apporté son propre témoignage et dit son intérêt de participer à la démarche engagée.

Un consensus s'est fait sur l'intérêt de retenir provisoirement les <u>quatre thèmes</u> suivants pour de futurs travaux de recherche, discussions et mobilisation de ressources documentaires : « administrés et gouvernants », « pollution de l'air, changement climatique », « aires protégées, parcs naturels régionaux », « aménagement du territoire ».

Les travaux d'un jeune chercheur américain sur la logique d'aménagement et la protection de la nature ont été signalés (S. BERNARDIN).

Il a été aussi proposé de prendre contact avec Florence DESCAMPS du comité d'histoire du ministère des finances.

La réunion s'est conclue sur l'intérêt de faire progresser la réflexion sur les sources historiques, d'obtenir une sorte de cartographie de ces sources, en particulier celles qui peuvent être alimentées par les membres du réseau. A cette fin, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail ad hoc constitué des personnes suivantes : Steve BERNARDIN, Marie-Pierre CABELLO, Roger CANS, Florian CHARVOLIN, Andrée CORVOL-DESSERT, Jérôme FROMAGEAU, Henri JAFFEUX, Charles-François MATHIS, Isabelle MAUZ, Jean-Pierre RAFFIN. Ce groupe se réunira une première fois le 12 février et une option est prise pour réunir le réseau le 1^{er} avril à Sceaux (réunion reportée, depuis au <u>17</u> avril, toujours à Sceaux, à la faculté Jean-Monnet, de 14h à 17h).

ANNEXE

Le recours aux sources orales dans les recherches sur l'histoire de la protection de la nature Isabelle MAUZ

Je commencerai par expliquer comment j'ai été amenée à m'intéresser à l'histoire de la protection de la nature et des espaces protégés en particulier et comment j'ai procédé pour mener l'enquête et publier ses résultats. En m'appuyant sur cette expérience, je dégagerai l'intérêt de recourir à la fois à des sources orales et écrites mais, aussi, les difficultés que soulève une telle démarche et les inconvénients qu'elle présente.

Les demandes et leurs motivations

J'ai successivement mené des recherches sur l'histoire de deux espaces protégés : le parc national de la Vanoise et les réserves naturelles de Haute-Savoie. Les premières se sont inscrites dans le programme « histoire et mémoires des parcs nationaux métropolitains », financé par le Medd et dirigé

par Raphaël Larrère. Adel Selmi et moi effectuions alors notre thèse en Vanoise et Raphaël Larrère nous a proposé de participer à ce programme et, en particulier, de réaliser des entretiens auprès des précurseurs et des pionniers du parc. À la demande du parc, l'enquête s'est prolongée au-delà de la fin du programme et elle a aussi porté sur la période récente. Au total, j'ai interviewé dans ce cadre 35 personnes. Par la suite, Asters, le gestionnaire des réserves naturelles de Haute-Savoie m'a demandé de faire un travail similaire pour les réserves. L'idée émanait notamment de Jean-Paul Zuanon, dont on connaît l'ouvrage sur le parc national du Pelvoux et qui connaissait très bien les réserves naturelles de Haute-Savoie pour en avoir été l'un des acteurs. Jean-Paul Zuanon a pensé qu'il était trop impliqué dans l'histoire des réserves pour pouvoir en faire une présentation et une analyse distanciées et il a préféré faire appel à un chercheur extérieur. 30 personnes ont cette fois été rencontrées.

Il semble que les demandes de travaux historiques formulées par ces espaces protégés aient été motivées par le sentiment de devoir faire quelque chose, tant à l'égard des nouveaux que des anciens.

D'une part, elles sont nées du constat d'une très forte évolution des espaces protégés depuis leur création et d'une grande méconnaissance des débuts chez les nouveaux venus, qu'il s'agisse d'agents, de membres du conseil d'administration et du conseil scientifique, etc. Les personnes en activité dans ces espaces protégés depuis un certain temps observaient que la grande majorité des nouveaux ignoraient qui étaient leurs prédécesseurs et quelles avaient été leurs motivations et leurs intentions. Elles pensaient important qu'ils sachent pourquoi et comment le territoire dans lequel ils œuvraient était né et comment il avait évolué. Aussi les commanditaires ont-ils souhaité que les recherches débouchent sur des documents accessibles dont les nouveaux arrivants dans le parc ou dans les réserves puissent facilement prendre connaissance. Les demandes ont d'autre part été motivées par la volonté de recueillir la mémoire des précurseurs et des pionniers avant leur mort. En Haute-Savoie, le décès d'Yvonne Gubler, en 2002, a certainement été un facteur déclenchant de la demande, en rappelant que les précurseurs étaient désormais très âgés et que leur parole allait être irrémédiablement perdue, si on ne se hâtait pas de l'enregistrer.

La méthode employée

Deux points me paraissent devoir être abordés ici : la constitution du matériau, composé de sources orales et écrites, et la poursuite des échanges avec les personnes rencontrées jusqu'à la publication.

La constitution d'un matériau mixte, à partir de sources orales et écrites

- sources orales :

Dans la quasi totalité des cas, les personnes sollicitées ont accordé beaucoup d'intérêt à la démarche et se sont même souvent montrées enthousiastes. La plupart d'entre elles ont eu d'autant plus envie sinon besoin de raconter leur expérience des espaces protégés qu'elles n'avaient encore guère eu l'occasion de le faire jusque-là et un petit nombre d'entre elles ont d'ailleurs soigneusement préparé leur discours. Les entretiens ont souvent été longs, sans beaucoup de relances de ma part. J'ai rencontré certaines personnes à plusieurs reprises, parce qu'il ne leur était pas possible de tout dire en une fois. Les rencontres se sont le plus souvent déroulées au domicile des personnes sollicitées et, sinon, au siège de l'espace protégé.

Dans quelques cas cependant, convaincre les gens de parler a été plus difficile. Il m'a semblé que les plus jeunes étaient moins désireux d'apporter leur témoignage, à la fois sans doute parce qu'ils sont davantage accaparés par leur activité professionnelle et qu'ils sont moins convaincus que leurs aînés de la nécessité de conserver la mémoire. J'ai également eu un peu de mal à persuader Jean Eyheralde,

critique à l'égard de toute tentative de figer l'image ou le discours d'une personne, de me laisser l'enregistrer. Enfin, je n'ai malheureusement pas réussi à rencontrer la veuve du Dr Couturier et j'ai dû, dans ce cas, me contenter des témoignages de médecins grenoblois l'ayant connu. Parce qu'elles peuvent être moins disposées à s'exprimer, les personnes qui ont eu avec les espaces protégés une histoire conflictuelle ou tourmentée peuvent être sous-représentées dans les enquêtés : il y a là un biais possible qu'il faut avoir à l'esprit, lorsqu'on recourt aux sources orales.

dépouillement des archives :

En premier lieu, j'ai consulté les archives détenues par les espaces protégés eux-mêmes. Elles constituent une masse documentaire dont une partie est antérieure à la création des espaces protégés.

Dans le cas du parc national de la Vanoise, j'ai également exploité les archives départementales et notamment le très riche fonds Pradelle et j'ai dépouillé les diverses revues dans lesquelles les précurseurs du parc ont fait paraître des articles en faveur de sa création.

J'ai enfin eu accès à un certain nombre d'archives privées, composées de documents administratifs, de correspondances personnelles et de photographies. Ces archives se révèlent parfois extrêmement intéressantes; je pense notamment à l'énorme correspondance personnelle de Gilbert André ou au fonds photographique du Dr Truchet, que sa famille m'a permis d'emprunter. L'un des intérêts du recours aux sources orales est d'ailleurs de faciliter l'accès aux sources écrites privées. Plusieurs personnes, notamment celles que j'avais rencontrées à différentes reprises et avec lesquelles j'avais progressivement établi une relation de confiance, m'ont en effet proposé de prendre connaissance de leurs archives (l'utilisation d'un appareil photographique numérique s'est ici révélée particulièrement précieuse). Philippe Lebreton m'a même confié ses archives relatives aux différents espaces protégés dans lesquels il a été impliqué au cours des dernières décennies. Ces documents se trouvent actuellement dans mon bureau et n'ont pas été dépouillés à ce jour.

La poursuite des échanges avec les personnes enquêtées jusqu'à la publication

J'ai poursuivi les échanges avec les personnes rencontrées au-delà des entretiens et jusqu'à la publication des ouvrages sur l'histoire du parc national de la Vanoise et du rapport sur celle des réserves naturelles de Haute-Savoie. J'ai en effet estimé que la garantie d'anonymat que les chercheurs en sciences sociales donnent habituellement à leurs interlocuteurs n'était ici pas tenable et qu'il était préférable, sauf exception, d'indiquer l'identité du locuteur. J'ai donc soumis les extraits d'entretien cités et les passages dans lesquels ils s'insèrent aux personnes concernées en leur demandant l'autorisation de les publier. Cette façon de procéder m'a amenée à négocier avec mes interlocuteurs sur le fond et sur la forme des citations (je ne développe pas ici ce point, sur lequel nous pourrons revenir dans la discussion, si vous le souhaitez) mais elle m'a aussi permis d'obtenir des informations supplémentaires et d'approfondir l'enquête. C'est lorsqu'ils ont pu lire les extraits cités et ce que j'en disais que certains enquêtés ont délaissé un discours rodé et apporté des compléments et des nuances en faisant un nouvel effort de remémoration ou en retournant à des documents ; un véritable dialogue a alors pu s'engager. Tout au long des années durant lesquelles j'ai enquêté sur l'histoire du parc national de la Vanoise, Gilbert André m'a ainsi adressé des textes, dans lesquels il s'efforçait de préciser sa pensée, ainsi que toute une série de documents.

L'intérêt du recours à des sources écrites et orales

Mobiliser des sources orales permet de prendre en compte le point de vue d'un certain nombre de personnes ayant eu des expériences très différentes des espaces protégés. Selon moi, c'est là leur

principal intérêt et leur apport essentiel par rapport aux sources écrites. Le recours aux seules archives conduit en effet généralement à surexposer quelques grandes figures au détriment de la multitude de ceux qui se sont impliqués dans la protection de la nature, dont on sous-estime de ce fait le caractère éminemment collectif. En interviewant d'autres personnes que celles qui ont établi les archives ou dont parlent les archives et en veillant à ce que ces personnes soient aussi différentes que possible les unes des autres, on se rend en outre mieux compte que la protection de la nature, loin d'avoir été un mouvement unifié, a résulté de l'implication d'individus appartenant à des courants très divers et dont les intentions et les méthodes ont été tout aussi diverses. Plus on a d'interlocuteurs et plus l'histoire que l'on produit se remplit de personnages, d'événements, de desseins, devenant plus complexe, plus vivante et plus juste.

Dans certains cas, même des personnes ayant eu un rôle majeur sont peu présentes dans les documents consultables. Le cas de Jean Eyheralde est à cet égard tout à fait exemplaire : s'il ne fait pas de doute qu'il a exercé une influence bien au-delà de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges, il n'apparaît quasiment pas dans les textes que j'ai pu consulter. Jean Eyheralde a en effet toujours préféré la parole au texte et l'on ne trouve guère de lui, dans les archives d'Asters, que quelques notes télégraphiques sans intérêt. Sans doute possède-t-il des archives personnelles — lui-même et d'autres y ont fait allusion — mais il semble qu'elles ne soient pas classées et elles étaient de toute façon inaccessibles au moment de l'enquête. Pour savoir ce qu'il a fait et voulu faire et comment il s'y est pris, il n'y avait donc pas d'autres solutions que de l'interviewer et d'interroger, à son sujet, des personnes l'ayant bien connu.

A contrario, il est des personnes, des débats et des événements importants dont les gens ne parlent curieusement pas. Par exemple, les transcriptions des séances du conseil scientifique du parc national de la Vanoise montrent que Paul Ozenda a fréquemment défendu une conception de l'écologie très différente de celle que l'on associe communément aux années 1960, en affirmant qu'une écologie qui refuserait de s'intéresser aux activités humaines, sous le prétexte que l'homme ne ferait pas partie de la nature, serait à la fois scientifiquement inadéquate et obsolète et politiquement stérile. Or c'est à peine si Paul Ozenda a abordé ce sujet lors des deux entretiens que nous avons eus.

Si l'on veut disposer d'une vision de l'histoire aussi complète que possible, il faut donc mobiliser à la fois des sources orales et écrites et multiplier ces sources, en interviewant des personnes diversifiées et en consultant les divers types d'archives disponibles. Toutes les sources sont laconiques voire muettes sur certains points et bavardes sur d'autres. Mais ces points varient selon les sources et l'on peut tirer parti de leur complémentarité.

Ses difficultés et ses inconvénients

Le fait de recueillir un récit a posteriori, inévitablement influencé par le présent, constitue simultanément une richesse et une difficulté. Richesse, parce que l'on peut saisir ce que les enquêtés font aujourd'hui de cette histoire, ce qu'ils en retiennent et comment ils la mobilisent en fonction de leurs intérêts du moment. Difficulté en raison des omissions, involontaires ou volontaires, et des transformations que subit l'histoire, lorsqu'on est amené à en parler longtemps après qu'elle s'est déroulée.

L'écriture de l'histoire est un enjeu important pour ceux qui ont étroitement participé à cette histoire et ils mettent leur mémoire au service d'une certaine conception de ce qui s'est passé. Le texte que le chercheur propose in fine, à partir des archives dépouillées et des entretiens effectués, ne se confond avec aucun des récits recueillis, tout en empruntant des éléments à chacun d'eux. Aussi peut-il éveiller ou réveiller des tensions. Dans les deux cas considérés, il y a des personnalités et des intentions très

diverses à l'origine des espaces protégés. Chacun des précurseurs estime avoir été plus déterminant dans la réalisation de l'espace protégé ou dans son orientation et souhaiterait que le travail du chercheur confirme son point de vue. Gilbert André a trouvé que j'accordais une importance excessive au projet du Dr Couturier et il en est allé de même, en Haute-Savoie, avec Gilbert Amigues et Jean Eyheralde. Le chercheur n'est donc pas à l'abri de tentatives plus ou moins explicites de l'influencer et de peser sur ce qu'il écrit. Il est d'autant plus important qu'il puisse s'appuyer, aussi, sur des sources écrites et établir un certain nombre de faits.

Mais recourir à des sources orales et écrites exige beaucoup de temps. Les entretiens étant souvent très longs, la transcription l'est aussi et l'entreprise est inévitablement limitée par les moyens humains et financiers disponibles. Interviewer 35 personnes pour le parc national de la Vanoise et 30 pour les réserves naturelles de Haute-Savoie représente déjà un travail considérable. Or c'est très peu par rapport au nombre de personnes qui ont effectivement participé à la construction de ces espaces protégés. Marie-Christine Micheels et moi avons identifié plus de 600 personnes qui, à un moment ou à un autre et d'une manière ou d'une autre, ont été impliquées dans le parc. J'ai donc eu un entretien avec un peu moins de 6 % d'entre elles. Il ne s'agit pas d'affirmer qu'il aurait fallu les rencontrer toutes mais de souligner la nécessité de bien choisir qui l'on interviewe. Pour certaines personnes, la question ne se pose pas, tant elles apparaissent incontournables ; pour les autres, il me semble nécessaire de privilégier la diversité des parcours et des modes d'engagement dans la protection de la nature.

Je voudrais pour conclure souligner, à nouveau, la complémentarité des sources. J'ai dit qu'elles ne fournissaient pas le même type d'informations. J'ajouterais qu'elles ne procurent pas le même type de plaisir au chercheur. Les rencontres avec les gens du parc national de la Vanoise et des réserves naturelles de Haute-Savoie ont été passionnantes et assez souvent marquantes, du fait de la personnalité hors du commun de bien des précurseurs de ces espaces protégés.

Groupe d'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (GHPNE)

Compte rendu de la réunion du 17 avril 2008

Sceaux (faculté Jean-MONNET)

Cette seconde réunion avait pour objet principal :

- de rendre compte des activités en cours et envisager les suites à donner ;
- de débattre des orientations du réseau ;

Henri Jaffeux et Jérôme Fromageau accueillent les participants en saluant la présence de deux nouvelles personnes, Geneviève Barnaud du Muséum national d'histoire naturelle et Dominique Allan Michaud du réseau Mémoire de l'environnement. Plusieurs autres se sont excusées de ne pouvoir être présentes en renouvelant leur manifestation d'intérêt et de soutien au projet, ce qui décrit l'état d'esprit des quelque soixante dix personnes environ qui composent aujourd'hui le réseau.

Le tour de table a permis de revenir sur les objectifs de l'initiative et de l'enrichir de l'expérience de Dominique Allan Michaud, initiateur du réseau « mémoire de l'environnement » (voir document en annexe). Cela a aussi donné l'occasion pour certains de relater les heures et malheurs de certains fonds d'archives précieuses tels que ceux du service de conservation de la nature du Muséum et ceux du SRETIE du ministère de l'environnement. La discussion a aussi porté sur l'importance, mais aussi la difficulté, de conserver les témoignages directs des acteurs de cette histoire. Certains ministères, tel celui de la Défense, y sont plus attachés que d'autres. Il a aussi été cité l'intérêt de l'étude de l'ATEN sur l'évolution des métiers de la protection de la nature et le colloque qu'il organise à Lyon à l'automne, sur ce sujet, dans le cadre de la présidence française de l'UE.

■ Les activités en cours.

- Questionnaire de recensement des fonds documentaires.

Le questionnaire élaboré par le groupe de travail a été adressé à 10 personnes pour être testé. Cinq réponses ont été recueillies (M. Balme, R. Cans, P. Singelin, C. Sourd, J.P. Tane). Il ressort de la discussion que si l'idée et le principe de ce questionnaire pour recenser les archives des membres du réseau ne sont pas à remettre en cause, les modalités doivent en être assouplies pour pouvoir plus facilement s'adapter aux fonds détenus et aux situations des personnes intéressées. Il convient de privilégier le contenu sur la forme et de chercher plutôt à s'informer sur la façon dont les personnes pourraient collaborer. Un formulaire allégé et un préambule seront rédigés à cette fin. Néanmoins, le questionnaire en l'état est conservé pour les personnes qui, disposant de fonds importants en volume ou détenus sur des supports variés, ne seraient pas rebutées par la tâche!

- Etablissement d'une bibliographie.

L'objectif est de doter le réseau d'un moyen lui permettant de disposer d'un état de la connaissance, périodiquement actualisé, sur l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (PNE) et les travaux afférents. De la discussion qui suit l'exposé de Florian Charvolin (voir document en pièce jointe) qui a bien voulu réfléchir aux principes à retenir pour délimiter le champs de la bibliographie et aux ingrédients à prendre en compte, il ressort que celle-ci devrait principalement s'intéresser à la période post 1945, couvrir la France et ses colonies, prendre en compte tout livre déposé et les thèses, dont les travaux étrangers traduits en français, sur l'histoire et l'historiographie de la PNE (histoire des institutions, histoire environnementale, histoire « environnementale » de sa dimension publique). La question de la prise en compte ou non de la littérature grise et des travaux disponibles sur INTERNET n'a pas été tranchée.

■ Les orientations à donner aux activités du réseau.

Les activités engagées et les discussions qui ont eu lieu entre les personnes qui ont participé aux différentes réunions, depuis le lancement de l'initiative, en juillet 2007, permettent maintenant de disposer d'un socle d'objectifs, d'idées et de propositions pour envisager et consolider les suites à donner à cette initiative (recensement des fonds documentaires des membres, établissement d'une bibliographie de l'histoire de la PNE, rendez-vous trimestriels d'échanges pour valoriser des travaux de recherche, séminaire annuel, élaboration d'un dictionnaire des acteurs de la PNE, création d'un site portail sur INTERNET ...).

De la discussion, il ressort un accord sur la proposition de constituer un groupe de préfiguration du réseau, chargé de :

- réfléchir à la forme et au support à donner au réseau (statuts) ;
- approfondir et préciser comment poursuivre, lancer, réaliser et organiser concrètement les activités et actions du réseau et définir les moyens afférents ;
- faire rapport de ses propositions à l'assemblée plénière des membres du réseau qui se tiendra à Sceaux, <u>le 16 octobre 2008</u>

Le groupe, animé par Henri Jaffeux et Jérôme Fromageau, auquel sont invités à se joindre les personnes à l'origine de l'initiative, les personnes présentes à la réunion du 17 avril et les autres membres du réseau intéressés qui voudront bien se faire connaître, <u>se réunira une première fois le 28 mai prochain, de 14h à 16h30</u> (au MEEDDAT, 20, avenue de Ségur, salle). Il se réunira ensuite en tant que de besoin.

Participants

NOM ET PRENOM	PROFESSION / SECTEUR D'ACTIVITE	ORGANISME
ALLAN-MICHAUD Dominique	Chercheur	Réseau Mémoire de l'Environnement
BARNAUD	Chercheuse	Muséum national d'histoire naturelle
BERNARDIN Stève	Chargé d'étude	Comité d'histoire MEDAD
CANS Roger	Journaliste	
CHAMBAULT Jean-François	Maître de conférence	Université Paris Sud / XI
CHARVOLIN Florian	Chercheur	CNRS / MODYS-CRESAL
FROMAGEAU Jérôme	Juriste	Université Paris XI
JAFFEUX Henri	Chargé de mission biodiversité	MEDAD/DNP
MAUZ Isabelle	Chercheuse	CEMAGREF
RAFFIN Jean-Pierre	Retraité éducation nationale	Paris 7 Diderot
SINGELIN Patrick	Ingénieur civil du GREF	DIREN Bretagne

Groupe d'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (GHPNE)

Compte rendu de la réunion du 28 mai 2008

Ségur (MEEDDAT)

Henri Jaffeux accueille les participants en excusant l'absence de Jérôme Fromageau, empêché et en souhaitant la bienvenue à Alain Monferrand, nouveau secrétaire délégué du comité d'histoire du MEEDDAT qui succède à Alain Billon. Il introduit cette réunion en indiquant qu'elle trouve son origine dans la décision prise à l'issue des discussions du 17 avril dernier de constituer un groupe de travail dit de « préfiguration » du réseau, chargé de :

- réfléchir à la forme et au support à donner au réseau (statuts) ;
- approfondir et préciser comment poursuivre, lancer, réaliser et organiser concrètement les activités et actions du réseau et définir les moyens afférents ;
- faire rapport de ses propositions à l'assemblée plénière des membres du réseau qui se tiendra à Sceaux, <u>le 16 octobre 2008</u>

La discussion générale introductive permet d'aborder un ensemble de sujets et questions qui sont seulement signalés dans ce bref compte rendu, avec éventuellement quelques commentaires et conclusions, afin de les porter à la connaissance des membres du réseau en cours de constitution pour des réactions qui seront les bienvenues et pour les garder en mémoire dans la suite de nos discussions.

Organisation du réseau.

<u>Forme associative</u>. Son nom a sollicité l'imagination des personnes présentes et l'accord s'est fait sur le maintien de la désignation actuelle : « Groupe d'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement » (GHPNE). Néanmoins, un concours d'idée est lancé avec néanmoins une obligation, celle de conserver la locution « histoire de la protection de la nature et de l'environnement » antérieurement retenue (p.m., 1ère appellation du ministère Poujade).

<u>Publics visés</u>. Il y a des cercles concentriques de publics à atteindre : les membres du réseau, les historiens, chercheurs et juristes, les acteurs publics et privés actuels et futurs de la PNE, les enseignants et les formateurs, le grand public.

<u>Relations avec les autres initiatives</u>. Des relations, des coopérations et des synergies seront à rechercher avec les comités d'histoires institutionnels (en cours avec le comité d'histoire du ministère) et d'autres initiatives (réseau Mémoire de l'Environnement, association Serge Antoine, comité d'histoire des forêts, groupe d'histoire des PNR, groupe d'histoire des zones humides, etc.). Le projet de créer un site portail est réaffirmé. De même l'idée de porter des « regard croisés » sur l'histoire de la PNE est réaffirmée et elle doit irriguer et inspirer l'action du réseau.

Relations avec le monde de la recherche.

Celles-ci doivent être au cœur de notre projet. Cela signifie d'abord qu'il faudra identifier et rencontrer ce monde, discuter avec lui de ses besoins, voir comment l'aider, comment mobiliser notre réseau à cette fin, donner de la visibilité sur le moyen-long terme à nos objectifs et à notre action pour que les chercheurs et historiens le sachent et s'y inscrivent. La question de doter le réseau d'un comité scientifique a été évoquée mais n'a pas été retenue à ce stade comme une priorité. Par contre afin de nouer ce dialogue, nous devrons nous donner les moyens d'établir la géographie des chercheurs, historiens et établissements de recherche et d'enseignement (principalement en sciences sociales) qui ont (ou pourraient avoir) des activités sur le champs qui nous intéresse.

Entretiens de Sceaux.

Ce pourrait être le nom donné au séminaire annuel que nous organiserions pour valoriser des travaux de recherche et d'histoire sur la PNE. A ce titre, il a été souligné que nous devrions avoir la préoccupation de ne pas seulement regarder dans le passé mais d'examiner ce que l'interrogation de ce passé (en le faisant remonter principalement après la seconde guerre mondiale, selon nos discussions antérieures) peut enseigner sur la compréhension et la résolution des problèmes environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Réunions d'échanges trimestrielles.

Ces réunions de deux heures, sur un rythme de trois par an, seraient ouvertes aux publics visés ci-dessus, à Paris (mais pourraient aussi se tenir dans des villes de province). A chacune de ces réunions, des chercheurs et historiens présenteraient leurs travaux et seraient confrontés à des « grands témoins » de l'époque et/ou de la question traitée. Autant que possible, ces rencontres se tiendraient dans les locaux d'un organisme public ou privé en relation avec le thème abordé et qui « parrainerait » ainsi la rencontre. Une proposition de liste de onze thèmes avec leurs intervenants « grands témoins », courant jusqu'en 2012, a été présenté par Roger Cans. Il convient de la compléter en recherchant les travaux de chercheurs et d'historiens qui pourraient en fournir le support.

En conclusion de la réunion et afin d'avancer dans la préfiguration du réseau et dans la préparation de son assemblée générale du 16 octobre qui en débattra, le groupe se charge d'élaborer des fiches-action courtes et synthétiques qui doivent résumer l'intérêt et les objectifs de l'action et les étapes, moyens et modalités opérationnels à mettre en œuvre ou à prévoir, ainsi que les difficultés éventuelles.

Les fiches à rédiger et les rédacteurs sont les suivants :

- Organisation du réseau sous forme associative : Henri Jaffeux et Jérôme Fromageau
- Entretiens de Sceaux : Jean-Pierre Raffin
- Réunions trimestrielles d'échanges : Jean-Pierre Raffin
- Dictionnaire des acteurs de la PNE : Isabelle Mauz
- Site portail : henri Jaffeux
- Recensement archives: Henri Jaffeux

- Bibliographie : Florian Charvolin
- Centre de ressources : Jean-Pierre Tane
- Interviews de témoins Jean-Pierre Raffin
- Relations avec le monde de la recherche : Charles-François Mathis
- Relations et coopération avec le réseau Mémoire de l'environnement : Dominique Allan-Michaud
- Relations et coopération avec le comité d'histoire du MEEDDAT : Alain Monferrand / Stève Bernardin

Roger Cans apportera son concours sur plusieurs fiches. Chaque auteur fera circuler sa fiche pour commentaires auprès des autres membres du groupe de préfiguration. Date butoir 30 juin. Consolidation rédactionnelle entre le 1^{er} et le 14 juillet. Henri Jaffeux adressera ensuite ces fiches aux membres du réseau pour commentaires et observations qui seront à envoyer aux auteurs.

<u>Prochaine réunion du groupe de préfiguration : 4 septembre, 14h au MEEDDAT, à Ségur.</u> NB : les personnes qui n'ont pu participer à la réunion du 28 mai et qui souhaiteraient rejoindre le groupe seront, bien sûr, les bienvenues mais merci à celles-ci de bien vouloir se faire connaître (pour des raisons matérielles liées à la capacité de la salle de réunion).

NOM ET PRENOM	PROFESSION / SECTEUR D'ACTIVITE	ORGANISME
ALLAN-MICHAUD Dominique	Chercheur	Réseau Mémoire de l'Environnement
BERNARDIN Stève	Chargé d'étude	Comité d'histoire MEEDDAT
CANS Roger	Journaliste	
CHARVOLIN Florian	Chercheur	CNRS / MODYS-CRESAL
JAFFEUX Henri	Chargé de mission biodiversité	MEEDDAT/DNP
MATHIS Charles-François	ATER	Université Paris-Sorbonne
MAUZ Isabelle	Chercheuse	CEMAGREF
MONFERRAND Alain	Secrétaire délégué	Comité d'histoire MEEDDAT
RAFFIN Jean-Pierre	Retraité éducation nationale	Paris 7 Diderot
TANE Jean-Pierre	Retraité ministère de l'agriculture / SERFOB	Ass. Inter. De défense du Saumon atlantique

ANNEXES à la réunion du 29 mai 2008 (Fiches)

GHPNE

Fiche quels liens avec le monde de la recherche?

Objectifs:

1) Faire connaître le GHPNE

Informer les chercheurs par :

- 1) les réseaux personnels du GHPNE;
- 2) la création de liens avec les structures de recherches déjà existantes (voir la liste infra);
- 3) des actions de publicité (ex. : présentations, dans des universités ou des centres de recherches, des documents existants ; une plaquette largement distribuée ; encarts dans des magazines scientifiques ; etc.). Il faut toucher les écoles doctorales des universités.
- 4) Un site internet

2) Attirer les chercheurs vers les sources dévoilées par le GHPNE

- 1) Pour les jeunes chercheurs (étudiants) :
 - Sujets "clés en main" pour étudiants de Master, avec sources immédiatement disponibles et encadrement grâce au réseau du GHPNE ;
 - => il faut que sources et bibliographie soient établies pour indiquer les possibilités de recherches.
 - Aides financières (bourses pour étudiants par ex.)
 - Un prix annuel (meilleur mémoire de Master et/ou de thèse en histoire de l'environnement français par ex.) ; peut-être facilités de publication (à voir avec ESEH par ex.)
- 2) Pour les chercheurs confirmés :
- insister sur financements possibles (par soutien éventuel du MEEDDAT?)
- organisation de colloques ayant une forte crédibilité et visibilité scientifiques

Les centres de recherches s'occupant de la PNE :

- CEMAGREF à Grenoble
- Centre Alexandre Koyré, Muséum National d'Histoire Naturelle
- Centre d'histoire des techniques et de l'environnement d'André Guillerme (CNAM-EHESS)
- CERTOP à Toulouse (sociologie de l'environnement)
- ESEH (European Society for Environmental History)
- GRHEN (Groupe de Recherches en Histoire de l'Environnement), au CRH de l'EHESS

- Groupe de recherches interdisciplinaires à l'ENS Lyon, à l'initiative de Stéphane Frioux.
- Groupe d'histoire des forêts (Andrée Corvol)
- LADYSS (Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces) (entre Paris 1, 7, 8 et 10 et CNRS)
- LARHRA (Laboratoire de Recherches Historiques Rhône-Alpes) (histoire des montagnes et des risques)
- Le département SAE2 de l'INRA (Sciences Sociales, Agriculture et alimentation, espace et environnement), notamment le laboratoire TSV (Transformations Sociales et Politiques liées au Vivant)

GHPNE

Fiche Liens avec le Comité d'Histoire du MEEDDAT

Alain Monferrand

30 juin 2008

Thème d'intérêt

L'histoire de l'environnement est au cœur des préoccupations actuelles du comité d'histoire du MEEDDAT, comme en témoigne la composition de son conseil scientifique. Dans cette perspective, il est tout à fait souhaité d'imaginer une coopération avec le GHPNE en vue du développement de l'histoire institutionnelle et administrative de l'environnement, ce qui constitue le champ de compétence du Comité d'Histoire du MEEDDAT.

Moyens à disposition

1) Organisation de journées d'études

Deux à trois fois par an, le comité d'histoire organise des rencontres sur l'histoire des administrations formant le ministère. De tels événements permettent de croiser les regards de grands témoins et de chercheurs spécialisés. Ces rencontres prennent habituellement la forme d'une demi-journée avec deux ou trois intervenants ou bien celle d'une journée d'étude complète avec animation d'une ou plusieurs table(s) ronde(s). Dans le cadre du programme de travail du GHPNE, il est sans doute possible d'imaginer une coopération du comité d'histoire pour l'organisation d'une rencontre sur l'administration centrale de la protection de la nature et de l'environnement d'une part, et sur l'histoire de ses services déconcentrés d'autre part.

2) Publication de la revue « pour mémoire »

« Pour mémoire » est publiée par le comité d'histoire au rythme de deux numéros par an. Des événements particuliers peuvent aussi donner lieu à un numéro spécial de la revue, comme ce fut le cas pour la journée d'études sur le ministère d'Ornano (1978-1981), l'idée étant de donner une traduction concrète et significative à la mise en place du MEEDDAT en réservant dans les prochains numéros de la revue « pour mémoire » un quart des articles aux thèmes de la l'Environnement, de l'Ecologie et du Développement durable. Plusieurs contributions ont déjà permis d'avancer dans ce domaine. Les membres du GHPNE pourraient tout à fait contribuer eux aussi à cette dynamique pour les numéros à venir de la revue.

Evénements à venir

Un colloque pourrait être organisé en 2011 pour le quarantième anniversaire du ministère Poujade, créé en 1971. Il devrait permettre d'initier un dialogue nouveau entre chercheurs et témoins des premières années de l'administration de l'environnement et de son évolution ultérieure. La préparation de cet événement est un travail de longue haleine, pour lequel la coopération des membres du GHPNE est véritablement la bienvenue, sur le fond (thèmes d'intérêt : que retenir ?), comme sur la forme (organisation de tables rondes : quels intervenants possibles ?).

GHPNE

Fiche dictionnaire

Isabelle Mauz, juillet 2008

Quel titre donner à ce dictionnaire ?

Dictionnaire d'histoire environnementale/des mouvements environnementaux ?

Le second titre ferait clairement référence au fameux « dictionnaire du mouvement ouvrier », également connu sous le nom de Maitron, ce qui présenterait l'avantage de l'inscrire dans une filiation mais, étant donné la qualité et l'ampleur du Maitron, nous obligerait aussi à une ambition minimale... (Il me semble discutable de parler du mouvement environnemental, d'où l'emploi du pluriel. A voir.)

Quel objectif?

L'objectif serait de rassembler des informations sur les mouvements environnementaux. Ce dictionnaire constituerait un témoignage et offrirait un outil de travail aux étudiants et de manière plus générale à toute personne intéressée par l'histoire environnementale et les mouvements environnementaux.

Les questions qui se posent

La réalisation d'un tel dictionnaire soulève toute une série de questions (j'en ai sûrement oublié!):

- Quels types d'entrée retenir ? On peut imaginer avoir un seul type d'entrées (les personnes et les institutions) ou deux : les personnes et les institutions d'une part, les événements d'autre part (prévoir d'emblée deux parties ?)
- Comment délimiter le corpus ?
 - o dans le temps : quelle période retenir ?

On peut choisir:

- de s'en tenir fermement à une période donnée (avec une date initiale nécessairement arbitraire : vingtième siècle (loi de 1906 par exemple), à partir de la seconde guerre mondiale (personnellement, cela me semble trop restrictif)
- de ne pas se fixer de limite chronologique mais le champ d'investigation est alors démesuré
- fixer une période tout en s'autorisant des incursions (peu satisfaisant ??)

o dans l'espace?

Dans un premier temps, il est probablement raisonnable d'en rester aux acteurs, institutions (et éventuellement événements) français ou ayant eu une influence sensible en France (on peut par exemple penser à la publication du livre de Carson, aux accidents nucléaires, etc.)

- o la période et l'espace étant fixés, jusqu'où étendre le cercle des personnes/institutions/événements pris en compte ? L'exhaustivité est clairement inatteignable mais quel objectif se fixer ? Un risque inhérent à l'entreprise du dictionnaire est l'oubli, tout particulièrement des acteurs peu visibles : de mon point de vue, il ne faudrait pas faire un dictionnaire des grands acteurs des mouvements environnementaux, en faisant de tous les autres des absents. Il y a là une réelle difficulté mais des remèdes existent pour la surmonter, comme le démontre l'exemple du Maitron. Une solution consiste à ne pas se limiter aux grandes figures et à inclure dès le départ les notices biographiques de personnes plus « obscures ».
- o si l'on décide de traiter aussi les événements, la question se pose de savoir ce qui fait événement.
- Quelle homogénéité des notices biographiques/événementielles ? Faut-il limiter l'hétérogénéité des notices, quitte à ne pas tout dire des personnages/institutions/événements bien connus ou au contraire accepter que les notices soient inégalement détaillées et complètes ? (pour ma part, je penche plutôt pour la seconde option.)

- Quelle distance adopter à l'égard des personnes considérées ?

Deux risques symétriques sont ici prévisibles : l'hagiographie et le dénigrement.

Par ailleurs, faut-il en rester aux fonctions et aux titres officiels des personnes et élaborer une présentation qui se voudrait objective ou s'autoriser des portraits plus personnels (mais aussi plus sujets à débat) ? Quelle marge d'interprétation et d'analyse s'accorder dans la rédaction des notices ?

- Question corollaire : **quelles relations établir avec les personnes citées ?** Quelle possibilité d'inclure dans le dictionnaire des auto-portraits ?

- Quel support privilégier : papier ou numérique ?

Le second me paraît présenter plusieurs avantages :

- o Facilité de modification : correction d'erreurs, apport de compléments
- Possibilité d'inclure, pour une même entrée, divers types de documents : notice ellemême, photographies (réflexion à conduire sur le statut de l'image : simple illustration, document à analyser), documents audio-visuels, textes émanant de la personne/institution considérée, etc.

Quelle méthode de travail adopter ?

De mon point de vue, il ne peut s'agir que d'un projet et d'un chantier collectifs, dont la réalisation suppose l'obtention d'un financement en raison de l'ampleur du travail à réaliser. La constitution d'un comité de pilotage apparaît indispensable ; ce comité serait chargé notamment :

- De débattre des questions évoquées précédemment et de faire des choix, d'identifier les autres questions à se poser et risques à éviter ;

- d'élaborer un programme (possibilité d'identifier des thèmes) et un calendrier de travail ;
- de « recruter » des chercheurs/personnes intéressées par le projet et susceptibles d'y contribuer;
- d'évaluer et de valider les notices au fur et à mesure de leur rédaction, d'apporter les corrections et compléments nécessaires (nécessité de constituer un comité scientifique ??), éventuellement de garantir une certaine unité stylistique (même si on accepte une hétérogénéité dans la longueur des présentations)

GHPNE

Fiche Entretiens de Sceaux

Jean-Pierre Raffin

Les premières réunions du groupe informel Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (GHPNE) organisées depuis le mois de juillet 2007 à l'initiative de Jérôme Fromageau (Université Paris-Sud 11) et Henri Jaffeux (Ministère de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Développement durables) ont montré tout l'intérêt d'échanges entre acteurs divers (administrations, associations, journalistes, etc.) ayant vécu la construction de politiques de protection de la nature et de l'environnement et chercheurs, entre autres dans les domaines de l'histoire, des sciences sociales et du droit.

Il est donc proposé d'organiser des séminaires annuels destinés à valoriser les travaux de recherche et d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

Reste posée la question de l'approche : thématique ou chronologique ?

A titre d'exemple on pourrait citer l'évolution des textes relatifs à la protection de la flore et de la faune avant et après le vote de la loi de 1976 et l'adoption des directives 1979 et 1992, au travers des différents acteurs qui ont été impliqués mais également les événements qui ont marqué la protection de la nature de la fin de la seconde guerre mondiale à la création du ministère en charge de la protection de la nature et de l'environnement (création de l'UICN à Fontainebleau en 1948, colloque sur l'utilisation des ressources de la biosphère à Paris en 1968, affaire de la Vanoise dont l'une des conséquence a été la création du ministère en charge de l'environnement, etc.)

Mais le choix des thèmes est lié aux travaux déjà réalisés ou engagés, ce qui risque, peut-être, de limiter le champ à explorer. Le GHPNE pourrait se trouver en effet en situation de souhaiter l'organisation de séminaires sur des sujets qui n'ont pas (encore...) donné lieu à des travaux de recherche.

Fiche Liste de personnes interviouwables sur l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement en France :

une première liste...

Jean-Pierre Raffin

Pierre Aguesse
Marc Ambroise-Rendu
Gilbert Amigues
Gérard Aymonin
Josette Benard
Allain Bougrain-Dubourg
Jean-Pierre Courtin
Pierre Davant
Pierre Delacroix
Jean-Pierre Feuvrier
Christian Garnier
Christian Jouanin
François Lapoix
Philippe Lebreton
Jean-Patrick Le Duc
Jean-Claude Lefeuvre
Patrick Legrand
Michel Métais
François Moutou
François Ramade
Antoine Reille
Germaine Ricou
« SEPNB-Canal historique »Y. Brien, Le Demezet, J.Y.Monnat, etc
Alain de Swarte
Gabriel Ullmann

Emile Vivier

Fiche Échanges trimestriels ou les mini-entretiens de Sceaux...

Jean-Pierre Raffin

Faire se rencontrer chercheurs sur la protection de la nature et de l'environnement et acteurs y ayant contribué (cf. introduction de la fiche « Entretiens de Sceaux) est l'un des objectifs de rencontres trimestrielles à prévoir en région parisienne ou en province dans les locaux d'un organisme public ou privé en relation avec le thème abordé qui parrainerait ainsi la rencontre.

Il s'agirait de confronter le regard des chercheurs avec le vécu de « grands témoins ».

Roger Cans a proposé une liste de 11 thèmes qui pourraient être traités de septembre 2008 à mars 2012. C'est une contribution fort intéressante qui peut servir de point de départ après une autre articulation. Pourquoi débuter par la protection du littoral ? Pourquoi limiter l'approche du monde « associatif » aux Amis de la Terre et à Greenpeace-France (qui n'est d'ailleurs pas une association à vie démocratique) ? Pourquoi les Réserves naturelles et pas les Parcs nationaux ? etc.

Comme dans le cas du projet d'entretiens de Sceaux, le cadrage sur les recherches déjà menées ou engagées risque d'être limitatif. Ne conviendrait-il pas qu'une partie des thèmes de ces réunions soit à l'initiative de grands témoins pour susciter des recherches ? Il ne s'agirait donc pas à proprement parler, dans ce cas, d'échanges mais de témoignages.

Le choix des thèmes des échanges trimestriels dépend aussi pour bonne part des résultats de l'inventaire des chercheurs et des travaux déjà conduits.

Le cadrage initialement prévu de 2 heures semble trop court. Si l'on prend l'hypothèse de travail avancée par Roger Cans, de l'intervention de 5 ou 6 témoins (sans compter les chercheurs) et que l'on réserve un certain temps à la discussion cela conduit à limiter la durée de l'intervention à une dizaine de minutes. Solliciter tel ou tel témoin de traverser la France pour parler quelques minutes risque de donner lieu à des refus motivés. Il conviendrait soit d'allonger la durée de ces échanges soit de diminuer drastiquement le nombre des intervenants.

De: "Roger CANS" <roger.cans@orange.fr>

Destinataire: "Henri JAFFEUX" <Henri.JAFFEUX@ecologie.gouv.fr>

Date : 01/07/08 08:17 **Objet :** Petites nouvelles

Bonjour Henri,

J'ai dépassé le délai du 30 juin pour envoyer mes suggestions, mais la fin juin est toujours une période dense. J'ai rencontré Bettina Laville, qui m'a dit tenir à notre disposition des tas d'archives personnelles de ses périodes "ministère de l'environnement, Matignon et Elysée", qu'elle conserve dans sa maison de Royan. C'est peut-être une occasion à saisir...

- 1) Association : si l'on ne conserve pas le sigle GHPNE, effectivement peu euphonique (mais explicite), je propose "Groupe de Sceaux". Il faudrait réunir une assemblée constituante à la rentrée et rédiger les statuts (Chantal Cans peut s'en charger).
- 2) Les entretiens : j'ai déjà listé quelques thèmes. Je n'y reviens pas. Aux autres de plancher.
- 3) Colloque de Sceaux : on a évoqué une rétrospective des parcs nationaux. Une histoire du parc de la Vanoise, à l'automne 2009, serait bien venue, 40 ans après "l'affaire". Pour 2011, je

n'ai pas d'idée, mais nous avons le temps, si nous gardons le rythme biennal. Ce qu'il faudra, c'est maintenir un certain équilibre entre les intervenants (grands témoins, chercheurs et invités de marque). Pour la Vanoise, nous avons encore Jean Carlier, Philippe Saint-Marc et Robert Poujade, octogénaires, et d'autres plus jeunes comme Christian Garnier.

- 4) Site : Je ne suis pas webmestre, mais il faudra en trouver un. En revanche, je suis volontaire pour alimenter ce site et l'actualiser en continu, avec d'autres. Une fois l'association créée et nommée, elle devra créer son site pour exister vis-à-vis de l'extérieur.
- 5) Bibliothèque : la proposition de Jean-Pierre Tane me paraît sensée. Si le CIRAD est d'accord, pourquoi ne pas enrichir leur fond avec ce que nous pourrons recueillir de notre côté ? L'important, c'est de disposer d'un lieu (pas trop excentré), de place pour entreposer et d'un système de classement utilisable, avec des catalogues tenus à jour.
- 6) Dictionnaire : je trouve que c'est une bonne idée. Mais c'est ce qui demandera le plus de travail. Je suis bien sûr prêt à y participer. Il faudra mettre sur pied à la rentrée un groupe de travail ad hoc, dévolu à la mise sur pied de ce dictionnaire, qui ne devrait voir le jour que dans plusieurs années, même s'il démarre déjà sur notre futur site.

A nous revoir le 4 septembre, donc. Bonnes vacances, Roger Cans.

Fiche "création d'une association"

Pour pérenniser et assurer le développement de notre initiative, la création d'une association est une voie logique et pratique.

Logique car l'association permettrait de donner corps à la constitution d'un réseau le plus diversifié possible, rassemblant deux catégories de membres. Les premiers seront issus de tous les secteurs de la société qui ont été ou qui sont encore des acteurs, à un titre ou à un autre, de cette histoire de la PNE. Ces personnes ont pu agir - la liste reste ouverte - dans les associations nationales, régionales ou locales de protection de la nature, dans le ministère en charge de la PNE, à partir de 1971, bien sûr, ou dans d'autres ministères tel celui de l'agriculture, dans des établissements publics de l'Etat (ONF), dans les différents réseaux et établissements gestionnaires d'espaces protégés, dans les institutions scientifiques tels le Muséum, le CNRS, l'INRA, le CEMAGREF ou les universités, dans des établissements d'enseignement ou de formation (CPIE), dans des organisations socioprofessionnelles, des collectivités locales (agences régionales), des entreprises (bureaux d'études), ou bien encore dans les media (presse écrite, audiovisuel). Les seconds seront issus de la communauté scientifique des historiens et chercheurs en sciences sociales qui, aidés par les acteurs de cette histoire et en dialogue avec eux, pourront, par leurs travaux, révéler cette histoire, l'interroger, la discuter et fournir les matériaux nécessaires à son écriture et à sa transmission.

Pratique car l'association, par sa facilité de création et la souplesse de son fonctionnement démocratique, est bien adaptée pour réunir toutes ces personnes autour de ce projet, pour le porter et le faire vivre.

Les questions à se poser : qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi, combien, de quelle manière, avec qui, avec quoi ... ?

1) Forme de l'association. Faut-il déclarer l'association ? Oui car il y a plusieurs avantages à cette déclaration : personnalité morale autonome, capacité à agir, demander et recevoir des subventions, gérer des moyens, passer des contrats avec des tiers, etc.

2) Les statuts.

- Le nom de l'association. GHPNE. Comme le dit Roger Cans, c'est peu euphonique mais explicite! On pourrait remplacer groupe par réseau, qui donnerait une autre dimension, mais serait aussi peu euphonique. Roger propose "groupe de Sceaux"...
- Les buts (à titre indicatif, pour discussion)
- rassembler et faire connaître les travaux existants en France et à l'étranger sur l'histoire de la protection de la nature, des sites, des paysages, de l'écologie, de l'environnement et du développement durable et encourager de nouveaux travaux sur ces items ;
- susciter des recherches, des études, des études bibliographiques et des guides de sources et fonds documentaires, les publier et assurer leur promotion et leur accès auprès du public ;
- organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations dans ce domaine ;
- promouvoir et aider à la coordination des efforts des institutions, des personnes physiques et morales qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ;
- favoriser le rassemblement, le classement et la conservation des documents et des matériaux utiles à la révélation de cette histoire ;
- nouer et entretenir avec des institutions publiques et privées, des associations, y compris étrangères qui poursuivent des objectifs semblables, des relations visant à développer des synergies dans ce domaine.
- Siège et locaux. De nos discussions, il ressort implicitement la faculté de Sceaux. A discuter avec Jérôme Fromageau, bien sûr pour en faire la

- demande, obtenir l'accord des autorités administratives de Paris Sud et sans doute passer une convention.
- Les règles de fonctionnement. Rappel des questions que nous aurons à nous poser : définition des catégories de membres et conditions d'adhésion, cotisations, mode d'élection du CA, constitution du bureau et pouvoirs des membres, convocation de l'AG, comptabilité, assurance, modification des statuts, etc.
- 3) Top départ de l'association. Lors de l'AG constitutive, le 16 octobre.

Sceaux, le 16 septembre 2008

Lettre d'invitation à l'assemblée générale constitutive de l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE)

Cher(e) s ami(e) s

Voilà un an maintenant que l'idée de lancer une initiative en faveur de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (PNE) a germé. L'idée a circulé parmi un petit groupe formé d'agents du ministère chargé de l'environnement, de chercheurs, d'universitaires, d'associatifs, et de quelques autres personnes intéressées par cette histoire à un titre ou à un autre. Ce groupe, après plusieurs réunions de travail, a décidé de créer une association pour contribuer à organiser, à encourager et à valoriser les travaux de recherche sur cette histoire et la mettre en débat.

Ces personnes sont convaincues que la connaissance de cette histoire peut être source d'enrichissement des politiques actuelles et à venir tant dans leur contenu que dans leur conduite et d'une meilleure efficacité de celles-ci quant à leurs résultats, encore souvent attendus.

L'histoire de la PNE est très jeune en France – un gros demi siècle – et donc encore très peu étudiée. Or, le temps qui passe a commencé à la faire oublier avec la disparition des pionniers et le retrait de la vie professionnelle de ceux qui leur ont succédé, emportant avec eux de précieux témoignages. Il est donc plus que temps de préserver et transmettre cette mémoire encore vivante.

Parallèlement, les documents et archives qui constituent cette histoire sont dispersés dans plusieurs institutions et conservés auprès de diverses personnalités ayant œuvré pour la PNE. Il est donc nécessaire de poursuivre le repérage des diverses sources et leur

conservation en aidant les personnes et associations qui s'y consacrent déjà, et de créer une base de données utilisable par les chercheurs et le public intéressés.

En outre, la succession rapide des politiques publiques de la PNE, la dernière prônée effaçant en partie les précédentes n'est pas non plus sans effet sur la perte de mémoire collective. Elle produit des ruptures dans la transmission de cette histoire à celles et ceux qui sont dans l'action ou aux responsabilités et qui gagneraient à connaître les contextes, les objectifs, les actions, les moyens mobilisés, les réussites et les échecs des générations précédentes d'acteurs de la PNE.

Il semblerait même que faire appel à cette histoire, la sortir de l'oubli dans lequel elle s'enfonce déjà soit une nécessité aujourd'hui, plus qu'hier, vis-à-vis, en particulier, d'une opinion publique et d'élus que l'on dit désormais plus sensibles aux questions environnementales, mais qui semblent quelquefois les découvrir et vouloir en faire des sujets neufs.

Cette année passée a donc été employée à réfléchir aux formes d'actions que pourrait prendre cette initiative et à constituer un réseau de personnes concernées par cette histoire, soit au titre d'acteurs ou de témoins, soit au titre de chercheurs et historiens, qui l'étudient, l'interrogent et la rendent accessible.

Vous faites partie des personnes qui ont été approchées pour mettre en place ce réseau dans le cadre de cette initiative et qui se sont déclarées intéressées. Vous avez maintenant la possibilité de confirmer votre manifestation d'intérêt et, nous l'espérons, votre engagement en participant à la fondation de l'association qui supportera cette initiative et la fera se développer.

C'est pourquoi vous êtes chaleureusement invités à participer à l'assemblée générale constitutive de **l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE)** qui se tiendra le <u>16 octobre 2008 à l'université Paris-Sud, faculté Jean Monnet, salle Jean Imbert 54, bd Desgranges à Sceaux (M° Robinson, RER B, distante de 200 m de la faculté).</u>

Au cours de cette assemblée, les participants examineront le projet de statuts de l'association. Après son adoption, ils donneront leur avis sur les orientations à suivre et les activités à entreprendre. Puis ils éliront le conseil d'administration de l'association. Les personnes intéressées à devenir administrateur sont invitées à se faire connaître auprès d'Henri Jaffeux (henrijaffeux@orange.fr) ou de Jérôme Fromageau (jerome.fromageau@upsud.fr).

Pour préparer cette assemblée générale constitutive, vous recevrez dans les prochains jours le projet de statuts et une note sur les activités que nous voudrions lancer.

Pour nous permettre d'organiser au mieux la réunion, nous vous remercions de bien vouloir <u>nous retourner le bulletin de participation ci-joint dans les meilleurs délais.</u>

Comptant sur votre participation et souhaitant votre engagement, nous vous prions de recevoir nos chaleureuses salutations.

Henri Jaffeux

Jérôme Fromageau

<u>PJ :</u> bulletin de participation à retourner simultanément à <u>henrijaffeux@orange.fr</u> et à <u>jerome.fromageau@u-psud.fr</u>

Projet de statuts de l'association (16 octobre 2008)

Article 1er - Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre Groupe d'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (GHPNE) / Groupe d'Etude de l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (GEHPNE) / Réseau d'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (RHPNE) / Groupe de Sceaux / Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) / Groupe de recherche sur l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (GRHPNE) ... en France.

Article 2 - Objet

L'association a pour buts :

- de rassembler et faire connaître les travaux existant en France et à l'étranger sur l'histoire de la protection de la nature, de la biodiversité, des sites, des paysages, de l'écologie, de l'environnement et du développement durable et encourager de nouveaux travaux sur ces thèmes ;
- de susciter des recherches, des études, des bibliographies et des guides de sources et fonds documentaires, les publier et assurer leur promotion et leur accès auprès du public ;
 - d'organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations dans ce domaine ;

- de promouvoir et aider à la coordination des efforts des institutions, des personnes physiques et morales qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ;
- de favoriser le rassemblement, le classement et la conservation des documents et des matériaux écrits et oraux utiles à la révélation de cette histoire ;
- de nouer et entretenir avec des institutions publiques et privées, des associations, y compris étrangères, qui poursuivent des objectifs semblables, des relations visant à développer des synergies dans ce domaine.

Article 3 - Siège social

Le siège social est fixé à l'université Paris-Sud, faculté Jean Monet 54, bd Desgranges à Sceaux. (voir avec Jérôme Fromageau pour présenter la demande et obtenir l'accord formel de l'université. Sans doute utilité de passer une convention d'occupation)

Article 4 - Composition

L'association se compose de :

- a) membres fondateurs (?). Ils paient une cotisation annuelle et ont le droit de vote à l'assemblée générale
- b) membres actifs. Il s'agit de personnes physiques (ou morales ?), qui, de par leur rôle ou fonctions exercées, professionnelles ou non, ont été ou sont des acteurs de l'histoire de la PNE ou qui ont exercé ou exercent au sein de la communauté scientifique des historiens et chercheurs en sciences sociales, notamment. Ont cette qualité, les personnes qui sont à jour de leur cotisation annuelle. Elles ont le droit de vote à l'assemblée générale (le règlement intérieur pourrait préciser les critères ou les secteurs comme je l'ai fait dans la fiche)
- c) membres bienfaiteurs. (?) Ont cette qualité, les personnes qui versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale
- d) membres d'honneur. (?) Ont cette qualité les personnes qui ont rendu des services signalés à l'association et reconnus par le conseil d'administration sur proposition du bureau. Elles sont dispensées de cotisation.

Article 5 - Admission et adhésion

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts, s'acquitter de la cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale et, à l'exception des membres fondateurs, être agréé par le bureau qui statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission reçues. Le conseil d'administration statue en dernier ressort sur les refus éventuels d'admission proposés par le bureau.

Article 7 - Radiations

La qualité de membre de l'association se perd par :

- a) la démission;
- b) le décès;
- c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave tendant à nuire à l'association, notamment à sa réputation, ou à son indépendance, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications. Le membre radié pourra faire appel de cette décision devant la plus proche assemblée générale.

Article 8 - Ressources de l'association

Les ressources de l'association se composent :

- 1° du montant des droits d'entrée et des cotisations ;
- 2° des subventions éventuelles de l'Etat, des établissements publics, des régions, des départements et des communes ;
- 3° des recettes provenant de la vente de produits, de services ou de prestations fournies par l'association, de dons manuels et de toute autre ressource qui ne soit pas contraire aux règles en vigueur (faut-il préciser dons et legs, mécénat ?)

Article 9 - Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration de douze à quinze membres au maximum (?), élus pour trois ans (?) par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

- un (e) président(e);
- un (e) vice président(e);
- un (e) secrétaire et un(e) secrétaire adjoint(e)
- un (e) trésorier(e)

Le conseil est renouvelé par tiers chaque année / tous les deux ans (?)

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus proche assemblée générale. Les pouvoirs des

membres ainsi élus prennent fin à la date à laquelle devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le conseil se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Le vote par procuration n'est pas autorisé.

La présence d'au moins la moitié des membres est nécessaire pour que le conseil puisse délibérer valablement (??)

Tout membre du conseil qui, sans excuses, n'aura pas assisté à trois conseils consécutifs, pourra être considéré comme démissionnaire et remplacé.

Article 10 – Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient associés, à jour de leur cotisation. Elle se réunit chaque année au moins une fois. Un mois au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par le président / le secrétaire (?). L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté du bureau, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, se prononce sur le rapport moral et sur les comptes de l'exercice financier. Elle délibère sur les orientations à prendre.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortant.

Elle fixe le montant des droits d'entrée et des cotisations.

Elle statue sur les recours présentés par les membres radiés par le conseil.

Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité (ou d'une autre proportion ?) des membres présents (pas de quorum)

Article 11 - Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, à jour de leur cotisation, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire selon les conditions de convocation de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents (faut-il un quorum ?)

Article 12 - Défraiement

Nonobstant le caractère bénévole du mandat d'administrateur, les frais et débours occasionnés pour l'accomplissement de ce mandat peuvent être remboursés au vu des pièces justificatives présentées au trésorier selon les conditions prévues au règlement intérieur. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire fait mention des remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du conseil d'administration.

Article 13 - Règlement intérieur

Un règlement intérieur pourra être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement peut préciser certains points prévus ou non aux statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Article 14 - Dissolution

La dissolution ne peut être votée que par une assemblée générale extraordinaire délibérant dans les conditions de quorum et de majorité prévues au deuxième alinéa de l'article 11. En cas de dissolution, conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901, le liquidateur désigné par l'assemblée générale dévoluera l'actif de l'association en faveur d'une association poursuivant des objectifs analogues.

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement.

Le 16 octobre 2008, à Sceaux, dans les locaux de l'université Paris-Sud, faculté Jean Monnet, les fondateurs de l'association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement se sont réunis en assemblée générale constitutive.

La liste des personnes présentes est annexée au présent procès-verbal.

MM. Jérôme Fromageau et Henri Jaffeux ont présidé la séance.

L'ordre du jour était le suivant :

- Accueil des participants
- Introduction par Jérôme Fromageau et Henri Jaffeux
- Présentation et adoption des statuts. Fixation du montant des cotisations
- Présentation-discussion du programme d'activités
- Election des membres du conseil d'administration
- Clôture et verre de l'amitié.

Après avoir accueilli les participants, les présidents de séance rappellent les motivations qui soustendent cette initiative et les réflexions conduites depuis un an par un petit groupe de préfiguration. Un tour de table permet aux vingt quatre personnes présentes de se présenter et de dire leur intérêt pour ce projet.

1. Lecture et adoption des statuts.

L'assemblée générale constitutive a adopté les statuts qui lui étaient présentés avec les modifications suivantes :

- à l'article 4, [Composition de l'association], les membres d'honneur disposent du droit de vote à l'assemblée générale ;
- à l'article 8, [Conseil d'administration], le nombre de membres du conseil est porté de douze à quinze ;
- à l'article 9, [Assemblée générale ordinaire], suppression des mots « actifs et bienfaiteurs » à la première phrase et la phrase « Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortant » est remplacée par « Elle procède à l'élection, au scrutin secret, des membres du conseil »;
- à l'article 13, [Dissolution], suppression des mots « le liquidateur désigné par »

L'examen de l'article 2, [Objet] a donné lieu à un débat sur l'inclusion explicite ou non de l'histoire environnementale des activités humaines. Il a été conclu que celle-ci devait s'entendre comme faisant partie de l'histoire du développement durable et qu'il n'y avait pas lieu d'en faire une catégorie à part.

2. Fixation du montant des cotisations.

Les cotisations annuelles fixées par l'assemblée générale constitutive sont les suivantes :

- 20 € pour les membres actifs, réduite à 10 € pour les étudiants et chômeurs ;
- 100 € pour les membres bienfaiteurs.
- 3. Présentation-discussion du programme d'activités.

Le programme d'activités, tel que proposé par le groupe de préfiguration dans le document soumis à discussion est adopté par l'assemblée générale constitutive.

De la discussion, il ressort notamment l'intérêt de traiter, selon des modalités à définir, par exemple l'organisation de journées d'étude, des questions suivantes :

- Clarification et histoire des concepts de la protection de la nature et de l'environnement (Florian Charvolin);
- histoire de l'évolution comparée des milieux scientifiques internationaux, des institutions internationales, des ONG et de la France au regard de cette histoire (John Celecia)
- histoire de l'éducation, de l'enseignement et de la vulgarisation de la PNE ;

D'un point de vue pratique et opérationnel, le lancement et la réalisation de chaque activité seront dévolus à un(e) animateur (trice) qui s'entourera d'un groupe de travail et de suivi.

4. Election des membres du Conseil d'administration initial

Dix neuf candidatures ayant été enregistrées pour quinze places disponibles, il est procédé à l'élection au scrutin secret des quinze membres du conseil d'administration.

Candidats (tes): BRARD Lionel, BREUZARD Michel, CANS Roger, CELECIA John, CHARVOLIN Florian, FROMAGEAU Jérôme, JAFFEUX Henri, JONIN Max, LE DUC Jean-Patrick, LACOUR Nathalie, MATHIS Charles-François, MAUZ Isabelle, MERTENS Jeannine, MONFERRAND Alain, OLAKA Jean-Michel, RAFFIN Jean-Pierre, SIBLET Jean-Philippe, SINGELIN Patrick, TANE Jean-Pierre

Nombre de votants: 19

Exprimés: 19

Elus (es): BRARD Lionel, CANS Roger, CELECIA John, CHARVOLIN Florian, FROMAGEAU Jérôme, JAFFEUX Henri, JONIN Max, LACOUR Nathalie, MATHIS Charles-François, MAUZ Isabelle, MONFERRAND Alain, OLAKA Jean-Michel, RAFFIN Jean-Pierre, SINGELIN Patrick, TANE Jean-Pierre

5. Clôture de l'assemblée générale constitutive.

A Sceaux, le 16 octobre 2008

Programme d'activités de l'AHPNE

(Sur la base des orientations approuvées lors de l'assemblée constitutive du 16 octobre 2008)

<u>Publics visés</u>. Schématiquement, les publics à atteindre peuvent être placés sur des cercles concentriques : les membres du réseau de l'association, les historiens, chercheurs et juristes, les acteurs publics et privés actuels et futurs de la PNE, les enseignants et les formateurs, le grand public.

Relations avec le monde de la recherche.

Responsable: Charles-François MATHIS. cfmathis@hotmail.com

Celles-ci doivent être au cœur de notre projet. Cela signifie que nous devons faire connaître l'AHPNE auprès des structures de recherche. Nous devons aller à la rencontre de ce monde pour discuter avec lui de ses besoins, voir comment l'aider, comment mobiliser notre réseau à cette fin, donner de la visibilité sur le moyen-long terme à nos objectifs et à notre action pour que les chercheurs et historiens le sachent et puissent s'y inscrire. Par contre afin de nouer ce dialogue, nous devrons nous donner les moyens d'établir la géographie des chercheurs, historiens et leur établissement de recherche et d'enseignement (principalement en sciences sociales) qui réalisent déjà (ou pourraient réaliser) des travaux dans le champs qui nous intéresse et, notamment, des écoles doctorales des universités.

Les pistes d'action :

- attirer les jeunes chercheurs sur des sujets et travaux permettant d'utiliser et de valoriser les archives et témoignages des membres du réseau (sujets « clés en main » pour étudiant en Master avec sources immédiatement disponibles et encadrement possible via le réseau de l'AHPNE :
- aides financières aux étudiants :
- décerner un prix annuel au meilleur mémoire de thèse ou de Master en histoire de la PNE
- faciliter les publications
- organisation de séminaires et colloques à forte crédibilité et visibilité scientifiques (voir ci-après)

« Entretiens de Sceaux ».

Responsable: Jean-François MOUHOT. j.mouhot@bham.ac.uk

C'est le nom qui a été donné au colloque que nous organiserons tous les deux ans pour valoriser des travaux de recherche et d'histoire sur la PNE. A ce titre, il a été souligné que nous devrions avoir la préoccupation de ne pas seulement regarder dans le passé mais d'examiner ce que l'interrogation de ce passé peut enseigner sur la compréhension et la résolution des problèmes environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Ces « Entretiens » permettront des échanges entre les acteurs divers (administrations, associations, juristes, experts, élus, journalistes, etc.) ayant vécu la construction de politiques de protection de la nature et de l'environnement et des chercheurs dans les domaines de l'histoire, des sciences sociales

et du droit.

Mais le choix des thèmes est lié aux travaux déjà réalisés ou engagés, ce qui risque, peut-être, de limiter le champ à explorer. L'AHPNE pourrait se trouver en effet en situation de souhaiter l'organisation de

séminaires sur des sujets qui n'ont pas (encore...) donné lieu à des travaux de recherche.

Séminaires trimestriels.

Responsable: Jean-pierre RAFFIN. jean-pierre.raffin@wanadoo.fr

Ces réunions de deux à quatre heures, sur un rythme de trois par an, seraient ouvertes aux publics visés ci-dessus, à Paris (mais pourraient aussi se tenir dans des villes de province). A chacune de ces réunions, des chercheurs et historiens présenteront leurs travaux et seront confrontés à des « grands témoins » de l'époque et/ou de la question traitée. Autant que possible, ces rencontres se tiendront dans les locaux d'un organisme public ou privé en relation avec le thème abordé qui « parrainerait » ainsi la rencontre. Le choix des thèmes des échanges trimestriels dépend aussi pour bonne part des résultats de l'inventaire des chercheurs et des

travaux déjà conduits.

Le premier séminaire de l'association se tiendra le 6 juin 2009 à Sceaux et portera sur « l'affaire de la

Vanoise ».

Elaboration d'une bibliographie de la PNE.

Responsable: Florian CHARVOLIN. florian.charvolin@univ-st-etienne.fr

L'AHPNE est désireuse d'entreprendre des actions facilitant le travail d'histoire sur la protection de la nature et de l'environnement pour toute personne désireuse de faire des recherches sur le sujet. Dans cette optique il est apparu indispensable de réunir une bibliographie sur le sujet, la plus ample possible, de façon à évaluer les sujets et questions déjà traités de ce celles et ceux qui ne le sont pas. A partir de cette connaissance de l'état de l'art, l'association, en dialogue avec les chercheurs, pourra délibérer sur les travaux qu'elle souhaiterait encourager. Florian Charvolin a fourni une première réflexion sur les objectifs et les questions posées par la délimitation du champ de la base bibliographique et il a

commencé à la constituer.

Recensement et sauvegarde des archives et des témoignages oraux.

Responsable: Patrick SINGELIN. patrick.singelin@yahoo.fr

40

D'ores et déjà, plusieurs personnes ont fait connaître leur désir de mettre leurs archives à disposition de l'AHPNE aux fins de les sauvegarder et de les rendre accessibles aux chercheurs, notamment. Une coopération avec le réseau « Mémoire de l'environnement » est à l'étude, de même qu'avec le Musée du Vivant d'Agro-Paris-Tech.

Parallèlement aux archives écrites ou audiovisuelles, la question du recueil de témoignages oraux de grands témoins se pose. Une liste préliminaire d'une trentaine de noms a été proposée par JP RAFFIN.

La question de la sauvegarde des archives, au niveau régional, se pose aussi. Une expérience, sous la responsabilité de Patrick SINGELIN est conduite en Région Bretagne pour aborder la question.

Rédaction d'un dictionnaire d'histoire de la PNE.

Responsable: Isabelle MAUZ. isabelle.mauz@cemagref.fr

L'objectif serait de rassembler des informations sur les acteurs, les institutions, les organisations et les évènements liés à la PNE. Ce dictionnaire constituerait un témoignage et offrirait un outil de travail aux étudiants et de manière plus générale à toute personne intéressée par l'histoire environnementale et les mouvements environnementaux.

Ce projet pourrait être la pierre angulaire de l'association et lui donnerait l'une de ses visibilités extérieures.

Envisager sa réalisation passe par une réflexion approfondie préalable sur les nombreuses questions que pose un tel projet. Isabelle Mauz a fourni une fiche détaillée. Les éléments listés ci-après ne sont donnés que pour fournir un canevas de réflexion.

- Quels types d'entrée retenir ?
- Comment délimiter le corpus ? Dans le temps ? Dans l'espace ? Quels évènements ?
- Quelle homogénéité des notices biographiques/événementielles ?
- Quelle distance adopter à l'égard des personnes considérées ?
- Question corollaire : quelles relations établir avec les personnes citées ? Quelle possibilité d'inclure dans le dictionnaire des autoportraits ?
- Quelle méthode de travail adopter?
- Nécessité ou pas d'un comité scientifique ?

Un tel dictionnaire pourrait être réalisé à la façon de l'encyclopédie en ligne « Wikipédia », ce qui permettrait de mobiliser toutes les personnes ressource du réseau de l'AHPNE et au-delà (grands témoins et chercheurs). Cela sera techniquement réalisable via le site internet de l'association en cours de réalisation.

Relations avec d'autres initiatives.

Responsables: henrijaffeux@orange.fr

Des relations, des coopérations et des synergies sont à rechercher avec certains comités d'histoires institutionnels, notamment avec le comité d'histoire du MEEDDAT (dans lequel l'association va être représentée) et d'autres initiatives (Société européenne pour l'histoire de l'environnement, (ESEH), Société française pour le droit de l'environnement (SFDE) réseau Mémoire de l'Environnement, association Serge Antoine, comité d'histoire des forêts, groupe d'histoire des PNR, groupe d'histoire des zones humides, etc.).

Pistes de coopération identifiées avec certains d'entre eux :

- <u>avec le comité d'histoire du MEEDDAT</u> dont le champ de compétence porte sur l'histoire institutionnelle et administrative de l'environnement :
- . coopération pour l'organisation d'une rencontre sur l'administration centrale de la protection de la nature et de l'environnement d'une part, et sur l'histoire de ses services déconcentrés dans le cadre des journées d'étude du comité d'histoire ;
- . contribution de l'AHPNE au contenu de la partie « environnement » des prochains numéros de la revue « pour mémoire » du comité ;
- . coopération dans la conception et l'organisation par le comité, en 2011 de la commémoration du quarantième anniversaire du ministère Poujade, créé en 1971. Il devrait permettre d'initier un dialogue entre chercheurs et témoins des premières années de l'administration de l'environnement et de son évolution ultérieure.
- <u>- avec le réseau « Mémoire de l'environnement</u> ». Celui-ci ayant inscrit dans son action le sauvetage de fonds d'archives et de fonds de documentation, l'AHPNE, dont c'est une de ses préoccupations pourrait coopérer avec lui à l'identification de tels fonds, notamment parmi ses membres et à leur archivage sécurisé selon des modalités à étudier de concert.
- <u>avec le groupe d'histoire des PNR</u>. Celui-ci a fait réaliser des travaux par deux chercheurs (Nacima BARON et Romain LAJARGE), a fait enregistrer des témoignages de pionniers des PNR (H. BEAUGE, S. ANTOINE, G NAUDET, J CARLIER, JEAN SERVAT) et a rassemblé une somme d'archives sur l'histoire de la création des PNR. Cependant, le groupe a suspendu ses activités et la valorisation des travaux engagés reste à faire. Selon, le responsable du groupe, Michel Leenhardt, l'AHPNE pourrait prendre le relais.
- avec le projet de centre de ressources Nature-Eau-Forêts. Ce projet vise à établir pour l'information de la grande région parisienne, un centre de ressources sur trois domaines complémentaires qui sont au centre de la conception de thématiques du développement durable. Il est envisagé de le situer à l'Est du bois de Vincennes, dans le centre du CIRAD et le jardin forestier tropical, dans des bâtiments réhabilités. Ce lieu est accessible en RER. Pour J P TANE, ce centre pourrait être un point privilégié de convergence et un relai de l'AHPNE. La participation des grandes écoles européennes type Agro Paris Tech et d'universités par le biais de stages, master etc. permettrait d'animer la structure et favoriserait la tenue d'archives vivantes. En outre, la création de NatureParif par la région pourrait contribuer à la mise en place d'un dispositif d'information du public incluant la dimension historique.
- avec la Société française pour le droit de l'environnement. Fondée en 1974 à l'initiative d'un groupe de juristes de divers horizons réunis par la volonté de mieux connaître le droit de l'environnement et de contribuer à son développement et à son rayonnement, la société regroupe la communauté des juristes de l'environnement dans une association à caractère scientifique. En raison de l'importance du droit dans le champ de la PNE, une coopération naturelle devrait être instaurée entre les deux

associations sur l'histoire de ce droit.

Site portail de l'association.

<u>Responsable</u>: Jeannine MERTENS. <u>id.mertens@free.fr</u>

A l'époque d'Internet et des nouvelles techniques de communication, l'ouverture d'un site internet dédié à l'association et à son projet est incontournable.

Aujourd'hui des solutions intéressantes, peu couteuses, simples d'utilisation et adaptée aux besoins potentiels de l'AHPNE pour concevoir et gérer son futur site existent, de même que pour réaliser certaines tâches en réseau à la manière de l'encyclopédie Wikipédia (projet de dictionnaire historique de la PNE). Il s'agit en particulier de logiciels gratuits de gestion de contenu et de publication sur internet. La conception de ce site est engagée.